

COMPTRE-RENDU

SÉANCE DU 1^{er} AVRIL 2021

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le premier avril, à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à huis clos en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre BERTRAND, Maire, exceptionnellement à la salle de restauration scolaire de Grainville sur Ry, 72 rue des Ecoles, afin de respecter les conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur dans le cadre de l'épidémie de covid-19.

Étaient présents : M. BERTRAND Jean-Pierre, Mme CAUCHOIS Marie-Line, M. BOY Vincent, M. FOULONGNE Joël, Mme LEVAVASSEUR Françoise, M. DAUFRESNE Adrien, Mme PERTUZON Magalie, Mme BOUST Denise, Mme VERLEYE Catherine, M. PREVOST Patrice.

Formant la majorité des membres en exercice.

Était absent excusé : M. MAHIEUX Philippe.

M. MAHIEUX a donné pouvoir à Mme LEVAVASSEUR

Secrétaire de séance : Mme VERLEYE Catherine

DELIBERATION N° 2021/11 - TAUX COMMUNAUX DES TAXES LOCALES DE L'ANNEE 2021

Monsieur le Maire propose de reconduire les taux des 2 taxes locales pour l'année 2021 comme suit :

	Taux 2020	Taux communaux 2021
Taxe foncière (bâti)	21,15 %	21,15 %
Taxe foncière (non bâti)	48,87 %	48,87 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition de Monsieur le Maire.

DELIBERATION N° 2021/12 - SUBVENTIONS 2021

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de verser les subventions suivantes pour l'exercice 2021 :

- Club de l'Amitié	330,00 €
- Association Sportive et Culturelle de Ry, Saint Denis le Thiboult et Grainville sur Ry (ASCRDG)	170,00 €
- Union Musicale de Ry	130,00 €
- Association Chat L'Fée	100,00 €

DELIBERATION N° 2021/13 - VENTE D'HERBE

Le Conseil Municipal décide de conclure une vente d'herbe sur pied sur les parcelles de terrain communal cadastrées section A numéro 720 et 783 pour une contenance totale de 3 ha 15a 50ca. Le prix de cette vente d'herbe est fixé à 470,00 euros pour l'année 2021.

DELIBERATION N° 2021/14 - BUDGET PRIMITIF 2021

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les propositions pour le budget primitif 2021 de la commune.

Le conseil municipal, après délibération,

Approuve à l'unanimité et vote le budget primitif qui s'équilibre en dépenses en recettes comme suit :

- Section de Fonctionnement : 414 442,00 €
- Section d'investissement : 95 921,00 €

DELIBERATION N° 2021/15 - ATTRIBUTION DE FONDS DE CONCOURS VOIRIE - PROGRAMME 2021

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- à l'unanimité, d'attribuer un fonds de concours à la Communauté de communes Inter Caux Vexin en vue de participer au financement du programme voirie 2021, à hauteur de 25% du montant des dépenses HT en investissement soit environ 2 000,00 € pour le Chemin du Bosquet.
- à 10 voix pour et 1 voix contre, d'amortir ces travaux sur une durée de cinq années.

COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS DE SYNDICATS :

SIVOM de RY - Réunion du 25 mars 2021 :

Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2020

Affectation du résultat

Vote du budget primitif 2021

QUESTIONS DIVERSES :

- Fête du Centre Village :

La date de la fête du centre village a été fixée le dimanche 27 juin.

La séance est levée à 22h35.